

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2020

**Le Conseil municipal de Baume les Messieurs s'est réuni en Mairie le 1<sup>er</sup> février 2020 à 9 h30.**

Présents : P. Cardinal, Maire. N. Grandvaux, N. Dupont, R. Perret, Adjoints.  
X. Maitre, E. Maitre, J. Léchat, S. Moreau, C. Paccard, P. Perrin  
Conseillers municipaux

M. le Maire ouvre la séance.

## **1. TRAVAUX DE RESTAURATION DES TOITURES DE L'ABBAYE : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

M. le Maire rappelle que la commission d'appels d'offres a retenu le Cabinet BALDUINI comme maître d'œuvre.

Le montant des travaux est estimé à 2 400 000 € HT par le SIDEC.

Serge Moreau demande que les différentes phases des travaux soient détaillées. Mr le Maire lui rappelle que ce document a été élaboré par le Cabinet d'Architecte et ne peut être communiqué tant que la notification du choix n'est pas effective. Cela concerne la nef, les bas-côtés, nature des matériaux, les toitures.... Serge Moreau précise que Mr Balduini a élaboré une note explicative des travaux pour la commission d'appels d'offres. Il en remettra un exemplaire à chaque conseiller.

Le maître d'œuvre sera payé au fur et à mesure de l'avancement des différentes phases.

M. le Maire demande de passer au vote :

**DELIBERATION : Pour 9/11 et 2 Abstentions.**

## **2. TRAVAUX SYLVICOLES 2020**

Nicolas Grandvaux présente les travaux sylvicoles de l'année 2020 à savoir :

- Travaux préalables à la régénération	1356.73 €
- Plantation	5439 €
- Ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur	993.30 €
- Dégagement manuel de plantation	892.84 €
- Travaux de maintenance	1165 €
- Autres travaux : broyage de rémanents	784 €
Soit un total de travaux de 10 630.87 € HT (11 693.95 € TTC)	

Nicolas Grandvaux apporte différentes précisions sur les travaux à réaliser.

Vote : 11 voix Favorables

## **3. SICOPAL : DISSOLUTION ET FUSION**

3 délibérations sont à prendre à savoir :

- Dissolution du SICOPAL : « Au vu des difficultés financières, le conseil municipal demande la dissolution du Syndicat Intercommunal Pour l'Agglomération Lédonienne »

**DELIBERATION : Pour 11/11**

- Demande d'adhésion du Syndicat mixte ouvert de la cuisine centrale : « Le conseil municipal demande l'adhésion au Syndicat mixte ouvert pour la gestion de la cuisine centrale pour l'intégralité de ses compétences ».

**DELIBERATION : Pour 11/11**

- Transfert de l'actif/passif du SICOPAL au Syndicat mixte ouvert pour la gestion de la cuisine centrale : « La commune accepte la clé de répartition voté au SICOPAL en date du 6/1/2020 à savoir une répartition de l'actif et du passif du SICOPAL au prorata du nombre de voix... »

**DELIBERATION : Pour 11/11**

#### 4. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE MME PACCARD

Afin d'organiser l'arbre de Noël de la commune, Mme PACCARD a avancé la somme de 18.65 € dont elle sollicite le remboursement.

#### DELIBERATION : Pour 11/11

#### 5. PASSERELLE D'ACCES A LA GROTTES DU DARD

Le cabinet d'ingénierie et l'entreprise chargés de la nouvelle passerelle ont communiqué le phasage du percement des trous dans la falaise.

Les contraintes liées à la protection des chauves-souris et des faucons pèlerins se heurtent au calendrier programmé par l'entreprise.

M. le Préfet a reçu M. le Maire pour cette problématique. Et demande à sécuriser la passerelle existante avant l'ouverture des grottes pour la saison 2020. pour le cas ou un retard de travaux viendrait à se manifester.

La purge de la falaise surplombant le site des grottes est vivement recommandée afin d'assurer la sécurité des touristes.

La circulation aux abords de la falaise surplombant le site des grottes devra être règlementée. M. le Préfet demande d'interdire la circulation aux véhicules dépassant un certain poids. ECLA, qui a la compétence « Voirie » travaille sur cette problématique.

En regard de la pollution qui est survenue dans les grottes, une plainte a été déposée par la commune auprès des services de gendarmerie.

#### 6. GRAND SITE

M. le Maire expose que différentes questions concernant la gestion du Grand Site ont été posées par la commune (gouvernance, financement) et son restées, à ce jour, sans réponse.

Les services de l'Etat mettent la pression pour que ce dossier évolue.

Le volet culture et l'enfrichement des côtes devraient avoir un budget dédié dans le cadre de ce Grand Site, A ce jour, aucun budget n'a été arrêté.

M. le Maire a aussi demandé que l'appellation soit modifiée : « De vignobles en reculées » en « De Reculées en vignobles ».

#### 7. SERPAC : CESSION DU DOSSIER D'ASSAINISSEMENT A ECLA

ECLA a proposé, au regard du prêt de 42 ans souscrit par la commune, Les négociations sont en cours avec la commission assainissement d'Ecla.

#### 8. CAMPING

M. le Maire indique que les horaires du régisseur seront modifiés.

1 jour par semaine, une personne de la régie des grottes remplacera le régisseur au camping.

Pour un accueil plus fonctionnel, le chalet doit être remplacé en raison de son exigüité et de sa vétusté.

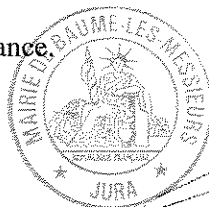
#### 9. QUESTIONS DIVERSES

Jeannine Lechat fait remarquer qu'il n'y a pas assez de douches, il en faudrait 2 supplémentaires. Elle demande quand les travaux de la place de la mairie seront achevés. M. le Maire indique qu'un devis a été demandé pour achever la rampe.

A la question de Patrick Perrin sur l'ouverture d'une liste pour les candidats aux élections municipales, M. le Maire répond qu'elle sera ouverte en mairie le lundi 3 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance

La Secrétaire de séance



Vu le Maire